



« Renforcement de la résilience des petites exploitations agricoles face aux chocs climatiques »

Numéro du projet: OSRO/NER/308/UNJ

Donateur: Programme des Nations Unies pour le développement

Contribution: 2 millions d'USD

Date du projet: 10/10/2013–31/05/2015

Régions ciblées: Maradi, Tahoua, Tillabéry et Zinder



| | |
|----------------|---|
| Contact | Lassaad Lachaal , Représentant de la FAO au Niger. Lassaad.Lachaal@fao.org |
| | Dominique Burgeon , Directeur, Division des urgences et de la réhabilitation. TCE-Director@fao.org |

Objectif: Contribuer à l'accélération de l'atteinte de l'OMD 1 à travers le renforcement de la résilience des petites exploitations agricoles.

Partenaires: Les services techniques de l'Etat relevant des Ministères de l'agriculture et de l'élevage des régions identifiées, les fédérations des organisations paysannes de ces régions et les organisations non gouvernementales.

Bénéficiaires: 35 072 petites exploitations familiales agropastorales soit 244 594 bénéficiaires directs.

Activités réalisées:

- Équipement de 160 chefs de ménages irrigants et membres de la fédération des unions de producteurs de Maradi Gaskiya en forages et motopompes pour la production de semences de variétés améliorées de maïs et niébé, avec mise en place de 5 714 ml de réseau californien. Chaque ménage a bénéficié d'un forage maraîcher et d'une motopompe.
- Fourniture de 20 systèmes complets de pompage solaire au Ministère de l'agriculture, pour équiper des puits et forages profonds et renforcer la maîtrise de l'eau pour l'irrigation et la disponibilité en eau potable dans les villages ciblés.
- Mise en place d'un fonds d'appui à la promotion de l'irrigation.
- Mise en valeur des terres en système irrigué dans la commune d'Anzourou : mise en place de 450 ml de réseau californien et d'un système de vente au détail d'intrants (distribution de 5 tonnes d'engrais, 2 kg de semences maraîchères, 0,5 tonnes de pommes de terre et 150 kg de semences de maïs), et réalisation de champs écoles paysans (CEP) en système irrigué et pastoral pour introduire les bonnes pratiques de mise en valeur des sites irrigués et de techniques de gestion des troupeaux.
- Distribution de 20 tonnes de semences de mil et de 100 tonnes d'engrais pour l'initiative de vente en petits paquets dans les boutiques d'intrants coopératives.
- Distribution de 259 tonnes de semences de mil et 1 286 tonnes d'engrais à 25 830 ménages pour rendre opérationnelles les maisons du paysan.
- Distribution de 20 tonnes de semences de niébé à 4 000 ménages (système pluvial).
- Distribution de kits de semences de cultures irriguées à 1 100 ménages pour un total de 500 kg de semences de carotte, de chou, de laitue, d'oignon et de tomate et 500 kg de semences de maïs.
- Distribution de 300 tonnes d'aliment pour bétail, 34 000 doses de vaccins et 22 500 bolus antiparasitaires à 2 267 ménages pour la sécurisation de leur cheptel.
- Formation de formateurs en approche CEP.
- Réalisation de 30 CEP pour la formation technique des producteurs en système pluvial et irrigué.
- Formation de 20 agropasteurs à travers l'approche champ école pastoral qui a ainsi permis de fabriquer 150 blocs à lécher et 20 blocs multinutritionnels.
- Formation de 200 agrimultiplicateurs en techniques de multiplication de semences en système irrigués.
- Mise en relation des organisations paysannes productrices de semences avec un réseau de

boutiques d'intrants pour la distribution et la commercialisation de semences produites.

- Évaluation de la sécurité semencière dans les quatre régions d'intervention (Dosso, Maradi, Tahoua et Zinder).

Résultats:

- Réalisation d'un rendement moyen de 652 kg/ha par ménage, l'équivalent d'une couverture alimentaire annuelle pour trois personnes, à travers le système de vente au détail d'intrants pour le maraîchage.
- Production de 22 576 tonnes de céréales soit une disponibilité alimentaire pour 97 729 personnes en milieu rural par an.
- Production de 3 167 tonnes de produits frais dont 29 tonnes de maïs pour un équivalent céréalier total de 228 tonnes.
- Emblavement de 41,21 ha et production de 87,52 tonnes de semences de base de maïs et de niébé. Cette production a permis la réalisation de 5 835 ha en production de semences certifiées R1 en saison humide 2015.
- Amélioration de la sécurité alimentaire des populations par l'augmentation de la disponibilité de céréales et de la couverture alimentaire des populations.
- Amélioration des systèmes d'exhaure et de distribution de l'eau d'irrigation pour renforcer la production de semences de base de niébé et de maïs.
- Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des petites exploitations agricoles.